

| | |
|--|--|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> Savoir ce que représente l’habilitation électriques, les différents intervenants qui agissent ou opèrent dans une installation électrique Savoir la définition de l’habilitation visée, les limites de celle-ci et les interactions avec les autres intervenants rencontrés sur un chantier Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques d’une installation Exécuter des travaux d’ordre non électrique et évoluer, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, dans un local ou un environnement électrique, sous la responsabilité d’un chargé de chantier B0 H0(V) Exécuter et évoluer en sécurité, sous la responsabilité d’un chargé de chantier BF HF des travaux d’ordre non électrique dans une fouille dans la Zone d’Approche Prudente d’un câble rendu visible ou dans la zone d’incertitude d’une canalisation électrique |
| Public | <ul style="list-style-type: none"> Non électricien amené à réaliser ou à encadrer des opérations d'ordre non électrique en basse ou haute tension et à entrer dans un environnement électrique |
| Prérequis | Non électricien amené à réaliser des opérations d'ordre non électrique en basse ou haute tension ou à entrer dans un environnement électrique |
| Durée | 1 jour soit 7 heures |
| Date – Planning – Délai d’accessibilité | Sessions tout au long de l’année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée |
| Modalité d’accès | Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France travail |
| Lieu | En centre – En entreprise |
| Coût | Nous consulter |
| Nb participants | 1 à 12 participants |

Programme Pédagogique

Introduction et présentation de la formation :

- Présentation de la formation et du formateur
- Questionnaire de positionnement
- Tour de table pour connaître les attentes et les besoins des stagiaires

Prévention :

- Accidentologie du travail lié au risque électrique
- Les acteurs de la prévention en interne et en externe
- Les principes généraux de prévention
- Disposition réglementaire (Code du travail, Code pénal), risque encouru en cas de manquement aux règles de sécurité
- Les risques liés à une conduite addictive (alcool, drogue, médicament)

Notions élémentaires en électricité :

- Présentation des grandeurs électriques et savoir différencier la tension, l’intensité, la résistance et la puissance
- Explication du fonctionnement de l’électricité
- Explication de comment est distribué le courant et les différentes tensions rencontrés dans le domestique et l’industrie
- Présentation des domaines de tension (TBT BT HTA HTB) et des types de tension (Alternatif / continu)

Les dangers du courant électrique :

- Les dangers liés à une électrisation sur le corps et les facteurs jouant dans la gravité de l'électrisation
- Les différents types de contacts
- Les dangers liés à un court-circuit
- Les effets d'un court-circuit ou d'une électrisation sur le matériel
- Le soin aux électrisés et les numéros d'urgences
- Les incendies sur un ouvrage électrique, les causes et comment limiter les conséquences d'un incendie
- Réagir face à une canalisation abîmée ou endommagée

La prévention du risque électriques :

- Les équipements de protection collective électrique
- Comment se protéger du risque électrique
- Moyens de prévention contre les contacts directs et indirects
- Les indices de protection
- Les appareils de classe 0, 1, 2, 3
- Les instructions de sécurité
- Les distances limites et les zones électriques en champ libre, dans un local réservé aux électriciens, autour d'un conducteur nu en champ libre, autour d'un conducteur isolé, autour d'un conducteur enterré

L'habilitation :

- Définition de l'habilitation
- Comprendre les symboles de l'habilitation électrique
- Condition d'attribution de l'habilitation
- Condition de révision, modification, prolongation de l'habilitation
- Limites et autorisation de chaque habilitation *focus sur les habilitations concernées*
- Définition relative aux opérations : Les interventions, les travaux d'ordre électrique, les travaux d'ordre non électrique, les opérations spécifiques, les opérations particulières ...

La hiérarchisation des responsabilités et les différents acteurs :

- Les rôles : De l'employeur, du chef d'établissement, du chargé d'exploitation électrique, du chargé de chantier (B0 H0(V) BF HF), de l'exécutant (B0 H0(V) BF HF), du surveillant de sécurité

Mise en pratique des éléments vue en théorie :

- Dans les locaux d'Academy de la Formation, Analyse :
 - Du local ménage : non réservé aux électriciens mais comportant une armoire électrique BT IP2X,
 - Du TGBT plateau technique : comporte dans pièces non IP2X BT
 - Dans le local pédagogique électrique : comporte les cellules HT pédagogique hors tension et de la BT 2 armoires industrielle 1 IP2X, 1 non IP2X et une maquette domestique IP2X
- Pour chacun des locaux, être capable de préciser s'il y a des risques électriques, des risques autres qu'électriques, l'habilitation requise pour entrer dans le local
- Être capable de faire des opérations non électriques en sécurité dans l'environnement électrique pédagogique
- Validation des aptitudes théorique par le questionnaire de validation des acquis

Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, armoire électrique BT maquette de formation pédagogique BT, Cellules pédagogique HT, diaporama de formation

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- QCM de positionnement – 5 questions : habilitation exécutant non-électricien

Après la formation :

- QCM validation des acquis – 20 questions : habilitation exécutant non-électricien
- Mise en situation dans des environnements pédagogiques sans risques sous la supervision du formateur :
 - Identifier les risques dans une armoire, ou un local
 - Avoir le comportement adapté
 - Maîtriser la manipulation du matériel et de l'outillage
 - Rendre compte des actions réalisées auprès du chargé de chantier

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN

Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2025 : 100%

Taux de satisfaction 2025 : 4.76/5 – 95%